

Le 23 avril 2020

Madame, Monsieur,

Suite à la diffusion d'un reportage sur le *Bacillus thuringiensis israelensis* (Bti) présenté à l'émission *La semaine verte* le 18 avril dernier, nous tenons à apporter ce complément d'information.

D'abord, soyez assuré(e) que les publications scientifiques exposées par le journaliste Maxime Poiré sont connues par notre équipe scientifique, qui effectue une veille constante sur toute nouvelles publications, rapports ou mise à jour au sujet du Bti tant à l'étranger (OMS), qu'auprès de l'ARLA (Santé Canada) et de nos ministères provinciaux concernés (MELCC et MFFP).

Le reportage de *La semaine verte* portait principalement sur les liens d'affaires entre des chercheurs européens et de grandes entreprises. Cette situation mondiale, bien que discutable, ne concerne pas GDG et nos opérations de contrôle biologique. GDG est une entreprise de services qui a su, dès ses débuts, développer des techniques d'application à de très faibles dosages en s'assurant de ne pas affecter les milieux d'intervention. Depuis 40 ans, à chaque printemps, nous retrouvons nos mêmes mares à moustiques bien pleines de larves et comportant la même biodiversité. Nous déplorons donc l'angle d'information choisi par le journaliste. Le Bti est un formidable outil biologique et mérite mieux que ce traitement réducteur et polémiste.

Il faut rappeler que l'équipe de GDG a été très transparente et a pleinement collaboré avec l'équipe de *La semaine verte* qui ont passé une journée complète à nos bureaux. Nous leur avons fourni une multitude de documents, dont un résumé Bti portant sur 40 années de publications scientifiques. Ce document : *Mise à jour sur le Bti 2020* est disponible au www.infobti.com et présente les études les plus récentes, mais pour des raisons inconnues le journaliste n'a pas jugé bon de les aborder. Contrairement à ce qui est présenté, le Bti n'est pas que l'histoire d'un débat entre un groupe de recherche allemand (Becker) et ses opposants (Poulin et Brühl). L'innocuité du Bti repose sur 40 ans de recherches canadiennes, américaines et mondiales, qui ont menées à des centaines de publications costaudes réalisées sur de très longues périodes.

L'éléphant dans la pièce ou l'autre grand absent à cette émission est le rôle important qu'a joué l'UQTR au Québec sur le Bti avec son groupe de recherche sur les insectes piqueurs. Encore aujourd'hui le site du MELCC présente le travail de synthèse (78 publications) du Dr Jacques Boisvert de l'UQTR, dont le document: LE BACILLUS THURINGIENSIS ISRAELENSET LE CONTRÔLE DES INSECTES PIQUEURS AU QUÉBEC . Le journaliste (Poiré) n'a inexplicablement pas communiqué avec le Dr Boisvert.

L'émission laissait aussi sous-entendre que la science « récente » remettait en question le Bti. Dans les faits, les toutes dernières publications ont plutôt permis de remettre en question les travaux du Dr Poulin. D'ailleurs, en France (Camargue), un groupe d'opposants au Bti avait porté leur cause devant les tribunaux où ils furent déboutés. Le juge a conclu que l'ensemble de la

science sur le sujet ne permettait pas de remettre en cause l'innocuité du Bti. À ce jour, les traitements à l'aide du Bti se poursuivent en France et sont approuvés annuellement par les préfetures. Le consensus scientifique sur la sécurité du produit tant pour les humains que pour l'environnement doit s'appliquer.

Ici au Québec, on a la chance d'avoir des programmes qui reposent exclusivement sur l'utilisation de larvicides biologiques. Dans tous nos programmes, les dosages opérationnels de GDG n'affectent pas les populations d'invertébrés ou d'autres insectes dont les chironomes réputés sensibles. Une étude menée à Ottawa de 2016 à 2018 a d'ailleurs reconfirmé cette absence d'impact chez ce taxon. Ces mêmes travaux sur les chironomes ont été menés au Minnesota comme en Suède et partout les conclusions sont les mêmes.

Au Canada, plusieurs provinces maintiennent annuellement des programmes de lutte au virus du Nil occidental qui est transmis exclusivement par les moustiques. Le Bti est l'outil privilégié par les instances de santé publique.

À la lumière de tous les travaux à ce jour, il faut conclure que le Bti demeure de loin, la meilleure alternative pour se prémunir des piqures d'insectes piqueurs, et ce, tant pour l'amélioration de la qualité de vie que pour la protection de la santé publique. L'absence de contrôle biologique amènerait, comme autre choix, l'utilisation par la population de pesticides chimiques nocifs.

L'encadrement règlementaire des différentes instances gouvernementales au Québec dont la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), constitue une mise en œuvre du principe de précaution. Les objectifs étant la protection des habitats et le maintien de la biodiversité. Dans ce contexte, il serait souhaitable que les solutions biologiques soient préconisées et appliquées aussi à d'autres secteurs d'activités.

Souhaitons tout de même qu'un tel reportage suscitera l'intérêt de nouveaux groupes de recherche qui étudieront les impacts potentiels du Bti au Québec.

Soyez assuré que nous demeurons disponibles pour compléter ces informations.

L'équipe scientifique de G.D.G. Environnement.